Mars 2019

santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°48

SYNTHESE

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2017		2018	
	T4	T1	T2	T3
Prix des produits agricoles à la production (IPPAP)	+ 1,3 %	- 0,8 %	- 0,3 %	+ 4,2 %
Prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 3,1 %	+ 4,8 %
Solde des échanges agroalimentaires	+56,9%	+49,0%	+65,3%	+11,3%

Au 3e trimestre 2018, les prix agricoles à la production rebondissent (+ 4,2 % sur un an)

Les cours des produits végétaux et des fruits et légumes progressent fortement (respectivement + 7,8 % et + 12,4 %) suite au repli des récoltes. Les prix des animaux fléchissent de 2,4 % en raison du recul des cours de porcins (- 12,0 %) qui pâtissent d'un contexte européen défavorable (offre saisonnière importante, demande atone, inquiétudes liées à la peste porcine africaine).

Au 3e trimestre 2018, le prix des moyens de production agricole progresse de 4,8 %, tiré à la hausse par les prix de l'énergie (+ 20,6 %) avec la poursuite du rebond du cours du Brent sur un an (+ 44,2 %). Le cours des engrais rebondit également (+ 9,7 %) et ceux des aliments des animaux repartent en hausse sur un an (+ 2,9 %).

En cumul de janvier à septembre 2018, l'excédent agroalimentaire français s'établit à 4,8 milliards d'euros, soit à un niveau supérieur de près de 1,3 milliard d'euros à celui de janvier à septembre 2017. Le solde des échanges de produits agricoles bruts redevient excédentaire sous l'effet de la hausse des ventes de céréales. Le solde commercial en produits transformés progresse encore sur un an (+ 1,5 %).

ECONOMIE DE LA SANTE

Fin juin 2018, les remboursements de soins de ville[1] progressent de 1,2 % sur un an pour le régime agricole, en légère accélération par rapport à fin mars.

A fin septembre 2018, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 1,2 %, en baisse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Au régime des non-salariés agricoles, la baisse du nombre de patients s'est légèrement atténuée (- 3,1 % après - 3,2 % à fin mars 2018).

À fin juin 2018 et en date de soins sur un an, les remboursements de soins de ville au régime des salariés poursuivent leur accélération (+ 3,7 % après + 3,6 % à fin mars). Pour les non-salariés, l'évolution du trimestre correspond à une légère atténuation de la baisse des remboursements (- 0,8 % après - 0,9 %).

À fin septembre 2018, les remboursements annuels des soins en cliniques repartent à la hausse dans le régime des salariés (+ 1,2 % après - 0,1 % fin juin 2018). Au régime des non-salariés, le recul des dépenses s'accentue de 0,8 point par rapport au trimestre précédent pour atteindre une évolution de - 6,2 %.

Evolution annuelle		2017	2018		
		T4	T1	T2	T3
Nombre de patients	Salariés	+ 2,1 %	+ 1,7 %	+ 1,4 %	+ 1,2 %
	Non-salariés	- 3,3 %	- 3,3 %	- 3,2 %	- 3,1 %
Remboursement de soins de ville[2] *(en date de soins)*	Salariés	+ 3,5 %	+ 3,6 %	+ 3,7 %	*Non disponible*
	Non-salariés	- 1,2 %	- 0,9 %	- 0,8 %	*Non disponible*
Remboursements de soins en cliniques *(en date de remboursement)*	Salariés	+ 0,6 %	+ 0,4 %	- 0,1 %	+ 1,2 %
	Non-salariés	- 4,4 %	- 4,9 %	- 5,4 %	- 6,2 %

[1] *En date de soins*

[2] *Données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières*

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Baisse plus modérée du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles en 2017

En 2017, au régime des salariés et des non-salariés agricoles, le recul du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles s'atténue (respectivement - 0,9 % et - 1,6 %).

Au régime des salariés, la hausse du nombre d'heures travaillées (+ 0,6 %) s'accompagne d'une hausse du nombre d'accidents du travail avec arrêt par an (+ 0,3 %). Chez les non-salariés, la baisse de l'indice de fréquence s'atténue en 2017 (- 1,9 % après - 3,0 %). Elle résulte d'un repli des effectifs de chefs moins important (- 1,2 %) que celui du nombre d'accidents du travail avec arrêt indemnisé (- 3,2 %).

En 2017, le nombre de troubles musculo-squelettiques reconnus recule de 3,5 % au régime des salariés agricoles (après une hausse de 4,1 % en 2016).

Evolution annuelle		2014	2015	2016	2017
Nb d'accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles	Salariés	+ 0,2 %	- 3,6 %	- 1,9 %	- 0,9 %
	Non-salariés	- 3,0 %	- 6,1 %	- 4,6 %	- 1,6 %
Indice ou taux de fréquence des AT avec arrêt	Salariés	+ 1,7 %	+ 0,3 %	- 2,4 %	- 0,7 %
	Non-salariés	- 0,9 %	- 4,9 %	- 3,0 %	- 1,9 %
Nb de troubles musculo-squelettiques reconnus	Salariés	- 1,6 %	- 3,7 %	+ 4,1 %	- 3,5 %
	Non-salariés	- 11,2 %	- 5,1 %	- 5,7 %	- 0,7 %

RSA ET PRIME D'ACTIVITE

Evolution annuelle		2017	2018		
		T4	T1	T2	T3
Nb de foyers allocataires du rSa	Salariés	+ 9,1 %	+ 2,0 %	- 0,3 %	+ 0,1 %
	Non-salariés	+ 7,0 %	+ 2,4 %	- 1,1 %	+ 1,2 %
Nb de foyers allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 10,6 %	+ 4,5 %	- 1,5 %	- 2,6 %
	Non-salariés	+ 11,3 %	+ 0,5 %	- 9,7 %	- 9,0 %

En septembre 2018, le nombre de foyers allocataires du rSa progresse légèrement (+ 0,5 %) alors que les effectifs percevant la prime d'activité baissent de 4,8 % sur un an

En septembre 2018, 26 180 allocataires bénéficient du revenu de solidarité active (rSa) au régime agricole. Le nombre d'allocataires progresse de 0,5 % sur un an. Cette évolution résulte d'une stabilisation relative des effectifs au régime des salariés agricoles (+ 0,1 %) conjuguée à une hausse de 1,2 % des affiliés non-salariés agricoles.

Avec 101 380 allocataires en septembre 2018, le recul des effectifs bénéficiaires de la prime d'activité se poursuit sur un an au régime agricole (- 4,8 %). Il est plus marqué au régime des non-salariés (- 9,0 %) qu'au régime des salariés agricoles (- 2,6 %).

RETRAITE

A la fin du troisième trimestre 2018, la baisse des effectifs de retraités salariés et non-salariés s'atténue par rapport au trimestre précédent

L'entrée en application de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) pèse sur l'évolution des effectifs pensionnés au régime des salariés agricoles. Au troisième trimestre 2018, les effectifs diminuent de 0,3 %. Le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres au régime des salariés agricoles se stabilise pour la même période.

Au troisième trimestre 2018, 1,35 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,8 % sur 3 mois. Ce recul traduit un nombre de décès près de trois fois supérieur aux attributions de droits à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles.

Evolution trimestrielle		2017	2018		
		T4	T1	T2	T3
Nombre de retraités	Salariés	- 0,2 %	- 0,4 %	- 0,6 %	- 0,3 %
	Non-salariés	- 0,6 %	- 0,7 %	- 1,0 %	- 0,8 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %
	Non-salariés	+ 0,8 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %

CONJONCTURE - DONNEES DETAILLEES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3e trimestre 2018 3
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2018 4
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2018 5
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin septembre 2018 7
Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles en 2017 8
Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles en 2017 9
Famille : rSa et prime d'activité au 3e trimestre 2018 10
Retraite au 3e trimestre 2018 11

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3e trimestre 2018

Rebond des prix des produits agricoles

Au 3e trimestre 2018, les prix à la production des produits agricoles rebondissent de 4,2 % (après - 0,3 % au trimestre précédent).

Sur un an, les cours des **produits végétaux** et des **fruits et légumes** progressent fortement (respectivement + 7,8 % et + 12,4 %) tandis que ceux des **animaux et produits animaux** fléchissent (- 1,9 %).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2015

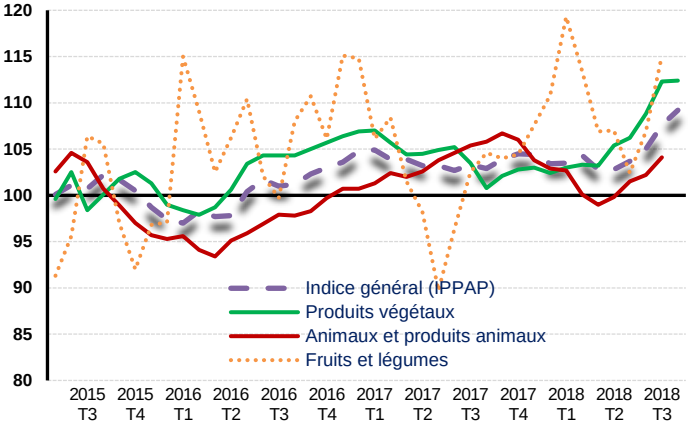

Au 3e trimestre 2018, le cours des **céréales** progresse de 22,2 % dans un contexte climatique défavorable, une baisse de la production, un recul des surfaces cultivables et une demande soutenue.

Avec le redressement de la collecte de lait de vache sur un an (+ 0,8 %), le cours du **lait** se stabilise au 3e trimestre 2018 sur fond d'offre mondiale moins soutenue et d'une demande dynamique.

Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	*Pond. Indice*	2016	2017	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3
Indice général brut	***100%***	**+0,4**	**+3,2**	**+1,3**	**-0,8**	**-0,3**	**+4,2**
Vins	*20,0%*	+3,6	+0,5	+4,1	+7,7	+6,9	+4,3
Céréales	*15,2%*	-9,2	+3,3	-4,0	-6,4	+3,3	+22,2
Lait	*14,6%*	-6,4	+12,6	+12,5	+3,0	+0,8	+0,0
Gros bovins	*11,2%*	-5,0	+4,1	+5,9	+1,1	-1,1	+0,1
Volailles	*5,7%*	-0,6	-0,9	-0,5	-1,0	-0,9	-1,0
Porcins	*4,9%*	+3,0	+6,3	-9,6	-13,4	-18,7	-12,0
Légumes frais	*4,5%*	+9,9	-5,1	-14,2	-13,7	+1,1	+14,3
Oléagineux	*4,0%*	-2,9	-1,8	-10,3	-18,0	-8,5	-1,1
Fruits frais	*3,2%*	+5,6	-0,1	+8,1	+20,0	+17,1	+15,6
Œufs	*1,6%*	-2,7	+36,8	+63,5	+55,5	-5,4	-11,9

Source : Agreste

Les prix des **vins** restent dynamiques (+ 4,3 %) du fait d'exportations en hausse. En 2018, la production de vins s'établit à 46,5 millions d'hectolitres, en augmentation de 26,4 % par rapport à 2017.

Au 3e trimestre 2018, le cours des **animaux** s'établit à - 2,4 % en raison du recul des prix des **porcins** (-12,0 %) et des **volailles** (- 1,0 %).

Les prix des **fruits frais** et **légumes frais** bondissent respectivement de 15,6 % et 14,3 % ce trimestre. La campagne 2018 s'est caractérisée par des récoltes française et européenne en net repli sur un an et par rapport à la moyenne 2013-2017, sous l'effet des intempéries (gelées printanières et canicule). Sur un an, la forte baisse des récoltes de **pêches/nectarines** (- 18,0 %), d'**abricots** (- 29,5 %) et de **cerises** (- 31,1 %) assortie d'une consommation soutenue (notamment pour les **pêches**) tirent les cours à la hausse.

Coûts de production en hausse

Au 3e trimestre 2018, le prix des **moyens de production agricole** progresse de 4,8 %. Le cours des **consommations intermédiaires** augmente de 5,1 % sur un an tandis que celui des **biens d'investissement** accélèrent à 3,9 % par rapport au 3e trimestre 2017.

Les prix de l'**énergie** poursuivent leur croissance (+ 20,6 %) avec la forte hausse du cours du Brent atteignant 75,2 $ le baril (moyenne trimestrielle). Le cours des **engrais** rebondit également (+ 9,7 %) et ceux des **aliments des animaux** repartent à la hausse sur un an (+ 2,9 %), consécutivement à l'augmentation des prix des **aliments pour porcins** (hausse du cheptel) et de la hausse des **aliments pour volailles**, avec le redressement progressif de la production de canards.

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

Base 100 en 2015

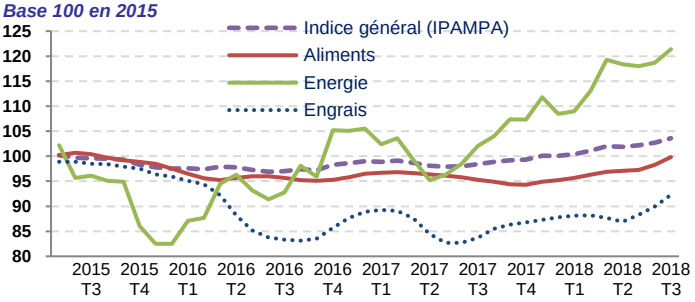

Source : Agreste

Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janv à sept En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Evolution	
Produits agric et alim.	**44 940**	**46 043**	**41 427**	**41 230**	**3 512**	**4 813**	***1 301***	***37,0%***
Produits bruts	**10 329**	**11 122**	**10 834**	**10 388**	**-506**	**734**	***1 240***	**++**
dont céréales	4 640	5 757	1 385	1 129	3 255	4 628	*1 373*	*42,2%*
dont légumes	1 886	1 621	2 670	2 512	-784	-891	*- 107*	*-13,6%*
dont fruits	1 388	1 280	4 940	4 887	-3 552	-3 607	*- 55*	*-1,5%*
Produits transformés	**34 611**	**34 921**	**30 593**	**30 842**	**4 018**	**4 078**	***60***	***1,5%***
dont boissons	11 563	11 887	2 688	2 953	8 876	8 934	*58*	*0,7%*
dont produits laitiers	4 922	4 847	2 959	3 096	1 963	1 752	*-211*	*-10,7%*
dont viandes	3 251	3 225	4 123	4 245	-871	-1 020	*-149*	*-17,1%*
dont prod. fruits, légumes	1 555	1 588	3 767	3 807	-2 212	-2 219	-7	*-0,3%*

Source : Agreste

Progression du solde excédentaire des échanges agroalimentaires

En cumul de janvier à septembre 2018, l'**excédent agroalimentaire** français s'établit à 4,8 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de près de 1,3 milliard d'euros au cumul de janvier à septembre 2017.

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire (+ 0,7 milliard d'euros) sous l'effet de la hausse des exportations de **céréales** (+ 24,1 %). Le solde commercial en **produits transformés** reste solide sur un an (+ 4,1 milliards d'euros), tiré par la hausse des exportations de **boissons** (+ 2,8 %). Le solde des échanges de **produits laitiers**, tout en restant largement excédentaire, est en recul (- 211 millions d'euros) alors que la situation se dégrade davantage pour la **viandes** sur un an (- 149 millions d'euros).

Contact : Catherine Rousseaux - DSEF Mission Synthèses – rousseaux.catherine@ccmsa.msa.fr

Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2018

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à fin septembre 2018	Ecart par rapport à l'évolution fin septembre 2017 (en point)	Répartition du nombre de patients par classe d'âge fin septembre 2018	*Affection de longue durée (ALD) Evolution annuelle à fin septembre 2018*
Régime Agricole	moins de 20 ans	- 0,1 %	- 0,1 pt	19 %	+ 1,8 %
	20-64 ans	- 0,1 %	- 0,3 pt	46 %	+ 2,4 %
	65 ans et plus	- 1,9 %	- 0,7 pt	35 %	- 0,5 %
	Total	- 0,7 %	- 0,3 pt	100 %	+ 0,2 %
Dont Non-salariés 44 % *(patients en ALD : 61 %)*	moins de 20 ans	- 2,7 %	+ 1,0 pt	11 %	- 0,6 %
	20-64 ans	- 2,4 %	+ 1,5 pt	33 %	- 0,6 %
	65 ans et plus	- 3,6 %	- 0,6 pt	56 %	- 2,0 %
	Total	- 3,1 %	+ 0,3 pt	100 %	- 1,8 %
Dont Salariés 56 % *(patients en ALD : 39 %)*	moins de 20 ans	+ 0,9 %	- 0,5pt	25 %	+ 2,8 %
	20-64 ans	+ 1,1 %	- 1,0 pt	56 %	+ 3,9 %
	65 ans et plus	+ 2,0 %	- 1,1 pt	19 %	+ 3,0 %
	Total	+ 1,2 %	- 0,9 pt	100 %	+ 3,4 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs au régime des non-salariés et progression au régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de 0,7 % fin septembre 2018 (après - 0,4 % un an auparavant).

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,1 %, soit à un rythme moins soutenu qu'un an plus tôt (- 3,4 %). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée pour les personnes âgées de 65 ans et plus (- 3,6 %).

Bien que toujours nettement positif, le rythme d'évolution de la patientèle du régime des salariés perd 0,9 point sur un an (+ 1,2 % après + 2,1 % fin septembre 2017). Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges et en particulier pour celle des 65 ans et plus (+ 2,0 %).

Le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) au régime agricole progresse de 0,2 %, après + 0,5 % un an auparavant. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,4 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,8 %.

Sigles : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie – kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2018

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en date de soins

Dépenses en date de soins à fin juin 2018 (avec date de remboursements à fin octobre 2018)	Montants bruts remboursés sur 12 mois (en millions d'euros)	Evolutions ACM corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
	Régime agricole	Régime agricole	Non-salariés	Salariés	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	**4 650,4**	**+ 1,2 %**	**- 0,8 %**	**+ 3,7 %**	**+ 1,2 pt**	**- 0,8 pt**	**+ 3,7 pt**
Soins de ville hors produits de santé	**3 014,1**	**+ 1,7 %**	**- 0,5 %**	**+ 4,2 %**	**+ 1,1 pt**	**- 0,3 pt**	**+ 2,8 pt**
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	860,3	+ 3,3 %	+ 1,2 %	+ 5,6 %	+ 0,6 pt	+ 0,2 pt	+ 1,1 pt
- Médecins généralistes	318,0	+ 3,8 %	+ 1,2 %	+ 6,9 %	+ 0,3 pt	+ 0,1 pt	+ 0,5 pt
- Médecins spécialistes	542,3	+ 2,9 %	+ 1,2 %	+ 4,8 %	+ 0,3 pt	+ 0,1 pt	+ 0,6 pt
- Dentistes	144,3	+ 1,8 %	- 0,4 %	+ 3,6 %	+ 0,1 pt	+ 0,0 pt	+ 0,1 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	929,4	+ 0,2 %	- 0,9 %	+ 2,4 %	+ 0,0 pt	- 0,2 pt	+ 0,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes	222,2	+ 0,6 %	- 0,8 %	+ 2,8 %	+ 0,0 pt	+ 0,0 pt	+ 0,1 pt
- Infirmiers	676,8	- 0,2 %	- 1,0 %	+ 2,0 %	+ 0,0 pt	- 0,2 pt	+ 0,2 pt
Laboratoires	176,8	- 0,4 %	- 2,7 %	+ 2,6 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
Frais de transports	294,6	+ 0,8 %	- 1,4 %	+ 4,3 %	+ 0,1 pt	- 0,1 pt	+ 0,2 pt
Indemnités journalières (IJ) :	557,8	+ 3,2 %	- 1,4 %	+ 4,3 %	+ 0,4 pt	- 0,1 pt	+ 0,9 pt
- IJ maladie	345,9	+ 2,6 %	- 1,6 %	+ 3,6 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,5 pt
- IJ ATMP	211,9	+ 4,2 %	- 1,0 %	+ 5,4 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,4 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	**1 636,3**	**+ 0,3 %**	**- 1,3 %**	**+ 2,6 %**	**+ 0,1 pt**	**- 0,5 pt**	**+ 0,9 pt**
Médicaments :	1 208,9	+ 0,3 %	- 1,4 %	+ 2,6 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,6 pt
- Médicaments délivrés en ville	1 088,0	+ 0,6 %	- 1,0 %	+ 2,8 %	+ 0,2 pt	- 0,2 pt	+ 0,6 pt
- Médicaments rétrocédés	120,9	- 2,3 %	- 5,3 %	+ 0,6 %	- 0,1 pt	- 0,1 pt	+ 0,0 pt
LPP	427,4	+ 0,3 %	- 1,3 %	+ 2,9 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,2 pt

Source : CCMSA

Hausse des remboursements de soins de ville de 1,2 % au régime agricole en date de soins

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, augmentent de **1,2 %** sur douze mois glissants à fin juin 2018 ; en légère accélération par rapport à la croissance à fin mars 2018.

Entre mars 2018 et juin 2018, les postes de dépenses dont l'accélération est la plus marquée sont les **honoraires des spécialistes** (+ 0,7 point) ainsi que les remboursements de **médicaments de ville** (+ 1,1 point).

A contrario, les remboursements de **médicaments rétrocédés** chutent fortement (- 7,6 point) tandis que ceux des **produits de la LPP** enregistrent un net ralentissement de leur progression (- 0,9 point).

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville à fin juin 2018 (évolution ACM cvs-cjo)

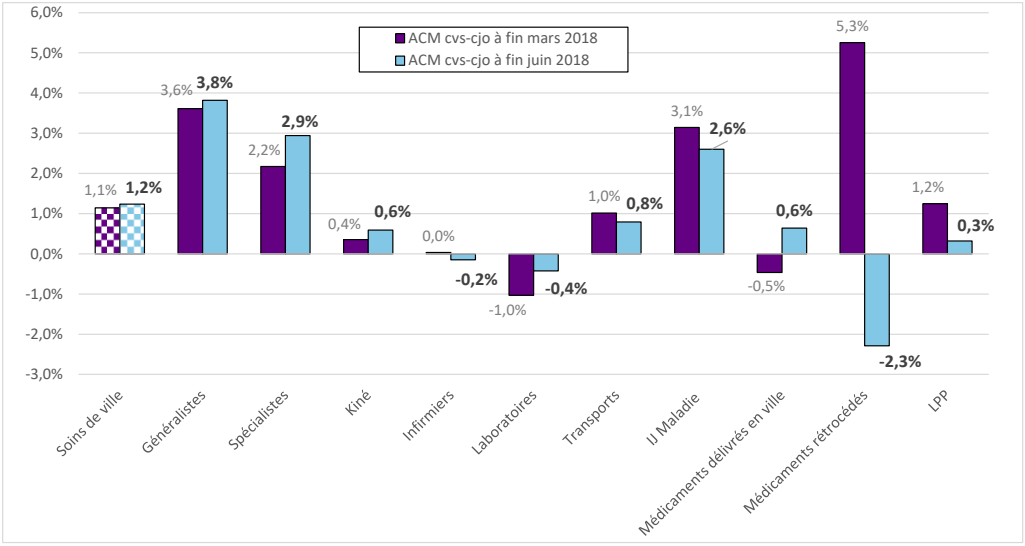

Source : CCMSA

Télécharger les données au format Excel :

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2018

Remboursements des honoraires médicaux

Portés par la convention médicale de 2016 impliquant des revalorisations, les remboursements d'**honoraires médicaux** se sont fortement accélérés depuis mai 2017. Le deuxième trimestre 2018 marque une inflexion, avec deux mois consécutifs de léger ralentissement. La hausse des dépenses s'établit à **3,3 %** à fin juin 2018. Ce retournement provient des honoraires de **généralistes**, dont la contribution à la croissance se resserre, en lien avec l'anniversaire de la revalorisation de la consultation de référence. Pour les **spécialistes**, leur contribution à la croissance continue d'augmenter sur les trois derniers mois, de manière toutefois plus modérée.

Graphique 2 : Contribution des postes de dépenses à l'évolution des honoraires médicaux (évolution ACM cvs-cjo)

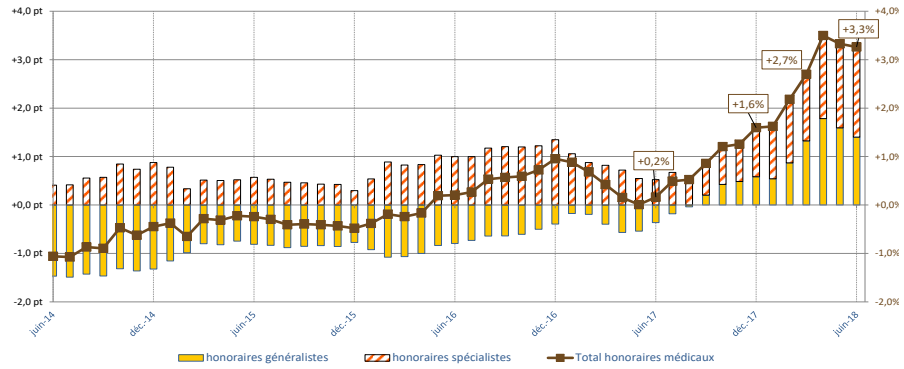

Source : CCMSA

Remboursements de médicaments de ville

Depuis mi-2016, la baisse des remboursements de **médicaments** délivrés en ville ne cesse de s'amenuir. L'évolution annuelle est désormais positive, avec **+ 0,6 %** à fin juin 2018, après - 0,5 % à fin mars.
La reprise des remboursements est portée par le poids de plus en plus important des **AOD** (anticoagulants directs) indiqués dans la prévention des accidents vasculaires cérébraux (contribution à la croissance estimée à **1,3 point**), ainsi que par le passage en ville de médicaments auparavant délivrés exclusivement en pharmacie hospitalière. (traitements VHC, anticancéreux…)

Graphique 3 : Médicaments délivrés en ville (évolution ACM cvs-cjo)

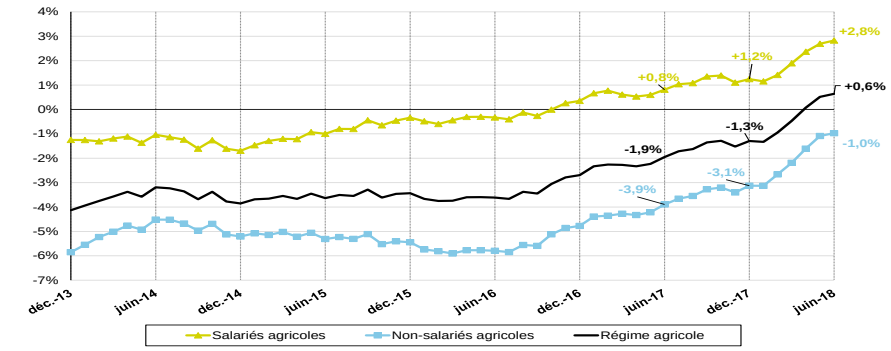

Source : CCMSA

Remboursements de rétrocession

En symétrie de l'évolution des médicaments délivrés en ville, les **médicaments rétrocédés** ont enregistré une forte décélération et diminuent désormais (**- 2,3 %** à fin juin 2018). Le retournement de conjoncture s'est opéré à l'été 2017, avec notamment le passage en ville de l'Imbruvica® au mois d'août. La trajectoire baissière s'accentue sur les derniers mois, avec le passage en ville des traitements contre l'hépatite C en mars 2018, ainsi que deux importants anti-cancéreux (cabometyx® en février et Ibrance® en mars).

Graphique 4 : Médicaments rétrocédés (évolution ACM cvs-cjo)

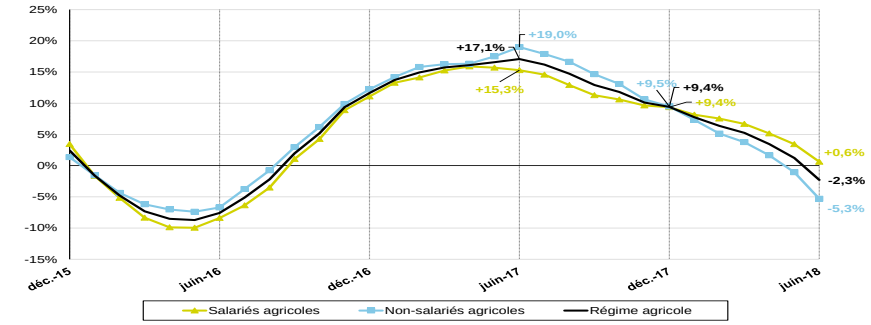

Source : CCMSA

Remboursements de dispositifs médicaux

Observable depuis fin 2016, le ralentissement des remboursements de **produits de la LPP** se poursuit : leur croissance s'établit à **+ 0,3 %** à fin juin, après + 1,1 % à fin 2017. Les postes tirant à la baisse la croissance sont notamment :

- les **sièges coquilles**, sous l'effet de restrictions d'indications thérapeutiques,
- les **dispositifs PPC** (pression positive continue) indiqués dans le traitement de l'apnée du sommeil. Des économies sont attendues suite à un accord du CEPS avec les fournisseurs (nomenclature affinée, baisses de prix, remboursement conditionné à l'observance du traitement).

Graphique 5 : Produits de la LPP (évolution ACM cvs-cjo)

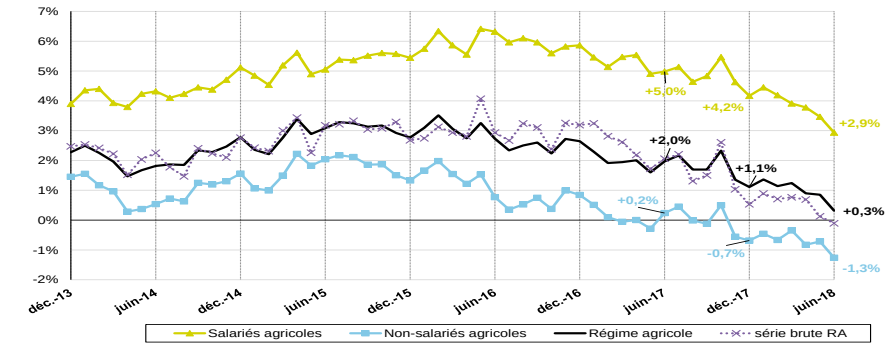

Source : CCMSA

Sigles : ACM : année complète mobile ; CEPS : Comité économique des produits de santé ; CVS-CJO : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables ; IJ : Indemnités Journalières.

Contact : Cécile Prévot - DSEF Département Prestations maladie – prevot.cecile@ccmsa.msa.fr

Tableau 3 : Montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques fin septembre 2018 (*)

	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
MCO : Activité de médecine, chirurgie, obstétrique	**83%**	**-2,3%**	**-1,9**	**84%**	**-5,1%**	**-2,5**	**82%**	**2,0%**	**0,6**
Frais de séjours (*)	55%	-3,5%	-1,9	54%	-6,5%	-2,1	56%	0,9%	0,2
Liste en sus	13%	-0,5%	-0,1	14%	-3,2%	-0,3	12%	4,4%	0,2
Forfaits dialyse	6%	-0,1%	0,0	6%	-1,6%	-0,1	5%	2,3%	0,0
Hospitalisation à domicile (HAD)	5%	4,3%	0,2	6%	1,3%	0,0	5%	9,8%	0,2
Autres	4%	-2,7%	-0,1	4%	-5,5%	-0,1	4%	1,4%	0,0
SSR : soins de suite et de réadaptation (**)	**14%**	**-10,0%**	**-1,5**	**14%**	**-12,3%**	**-1,1**	**13%**	**-6,2%**	**-0,3**
Psychiatrie	**3%**	**1,8%**	**0,1**	**2%**	**-4,0%**	**0,0**	**5%**	**5,2%**	**0,1**
TOTAL	**100%**	**-3,3%**	**-3,3**	**100%**	**-6,2%**	**-3,7**	**100%**	**1,2%**	**0,5**

(*) hors suppléments et liste en sus
(**) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : CCMSA

Poursuite de la diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 3,3 % fin septembre 2018, soit la même évolution que celle constatée à la fin du trimestre précédent.

Le régime des non-salariés explique la baisse des dépenses avec un recul de 6,2 % (contribution de - 3,7 points), tandis que les remboursements augmentent pour les salariés agricoles (+ 1,2 %).

Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (contribution de - 1,9 point), suivis des frais de soins de suite et de réadaptation (SSR) avec une contribution de - 1,5 point.

Une baisse marquée des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) chez les non-salariés

Les dépenses liées aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) continuent leur décroissance à la fin du troisième trimestre 2018 (- 2,3 %, après - 2,1 % à la fin du trimestre précédent).

La diminution est particulièrement marquée au régime des non-salariés avec une évolution de - 5,1 % sous l'effet de la baisse de la patientèle et de certains tarifs (en particulier l'hémodialyse en séances). A l'inverse, on observe une hausse des remboursements de 2,0 % pour les salariés liée notamment à la croissance des affiliés à ce régime.

L'hospitalisation à domicile est toujours en croissance, en particulier chez les salariés (+ 9,8 % chez les salariés, + 1,3 % chez les non-salariés), en raison d'un volume grandissant de patients pris en charge, répondant à la volonté des pouvoirs publics de développer ce mode d'hospitalisation.

Le poste MCO, qui représente 83 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de 1,9 point.

Forte décroissance des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)

Le recul des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) se poursuit avec une baisse de 10,0 % fin septembre 2018, après une baisse de 10,3 % fin juin 2018.

La diminution est de 12,3 % pour les non-salariés et de 6,2 % pour les salariés.

Cette forte décroissance provient de la réforme du financement des établissements de SSR qui, depuis le 1er mars 2017, baisse de 10 % la facturation de certains actes à l'assurance maladie. Cette part de financement est compensée par une dotation modulée à l'activité (DMA) non prise en compte dans ce suivi.

Les dépenses de SSR, qui représentent 14 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de 1,5 point.

Ralentissement de la hausse des frais de séjours en psychiatrie

Après une forte croissance de 8,7 % fin 2017, les frais de séjours en psychiatrie connaissent un ralentissement depuis le début de l'année avec une hausse de 1,8 % fin septembre 2018.

La croissance est de 5,2 % pour les salariés, tandis que les remboursements diminuent de 4,0 % pour les non-salariés.

Du fait du faible poids du poste (3 % de l'ensemble des dépenses), les évolutions sont très volatiles et contribuent faiblement à l'évolution totale des dépenses de cliniques (+ 0,1 point).

Sigles : ACM : année complète mobile, DMA : dotation modulée à l'activité, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, SSR : soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles en 2017

Baisse des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles

En 2017, 57 475 **accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles** (ATMP) sont reconnus (87,6 % sont des accidents du travail, 6,4 % des maladies professionnelles et 6,0 % des accidents de trajet).
Entre 2013 et 2017, le nombre d'**accidents du travail** baisse en moyenne chaque année de 1,5 %. En 2017, avec 50 361 accidents reconnus, la baisse est de 0,6 % sur un an.
Le nombre de **maladies professionnelles** recule sur la période de 2013 à 2017 (- 0,7 % en moyenne annuelle). En 2017, celui-ci diminue de 4,5 %.
Sur la période 2013-2017, le nombre d'**accidents de trajet** décroit en moyenne de 2,9 % par an (- 1,6 % en 2017).

Graphique 1 : Evolution annuelle du nombre d'ATMP

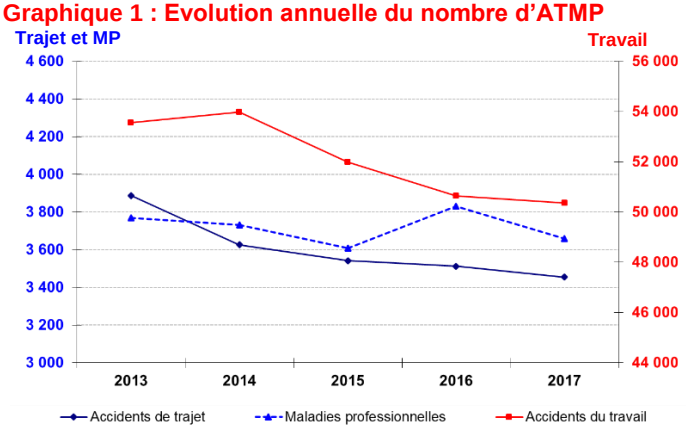

Source : CCMSA

Baisse du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en 2017

Sur la période 2013-2017, la hausse du nombre d'heures travaillées (+ 0,6 % par an en moyenne) s'accompagne d'une hausse du nombre d'**accidents du travail avec arrêt**, + 0,3 % par an.

Entre 2016 et 2017, le taux de fréquence enregistre néanmoins une baisse de 0,7 % et atteint 28,5 accidents par million d'heures travaillées en 2017.

Le taux de fréquence est plus élevé pour le secteur « entraînement, dressage, haras » (77,7) suivi par les exploitations de bois (73,7).

Graphique 2 : Evolution annuelle du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

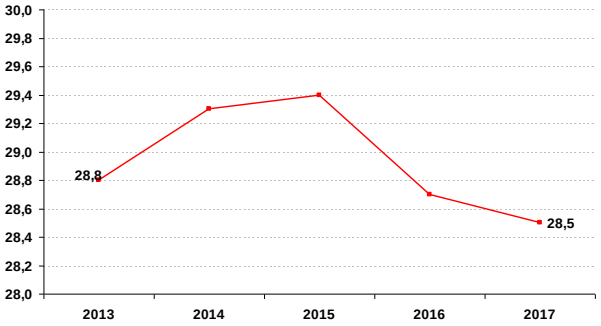

Source : CCMSA

Baisse des accidents mortels du travail sur la période 2013-2017

De 2013 à 2017, les salariés agricoles sont victimes de 405 **accidents du travail et maladies professionnelles mortels** dont 302 accidents du travail, 97 accidents de trajet et 6 maladies professionnelles. Cela représente en moyenne 81 décès chaque année.

En 2017, 58 salariés sont victimes d'accidents mortels du travail, un chiffre stable par rapport à 2016. Sur la période 2013-2017, le nombre de victimes est resté relativement stable également.

Graphique 3 : Evolution annuelle des ATMP mortels

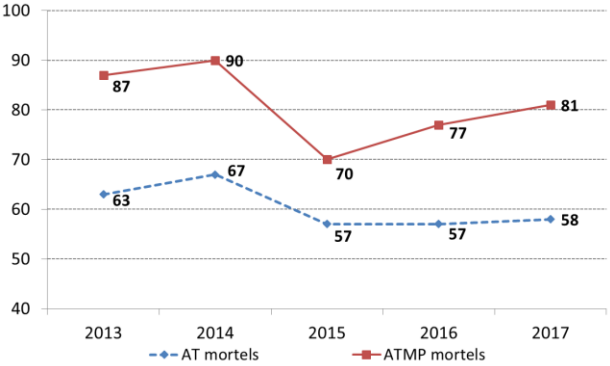

Source : CCMSA

Baisse du nombre de troubles musculo-squelettiques (TMS) en 2017

En 2017, 3 366 TMS ont été reconnus, en baisse de 3,5 % sur un an.

Le nombre de TMS fluctue depuis 2013 mais son évolution annuelle est en moyenne négative sur la période 2013 à 2017 (- 0,7 %).

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS

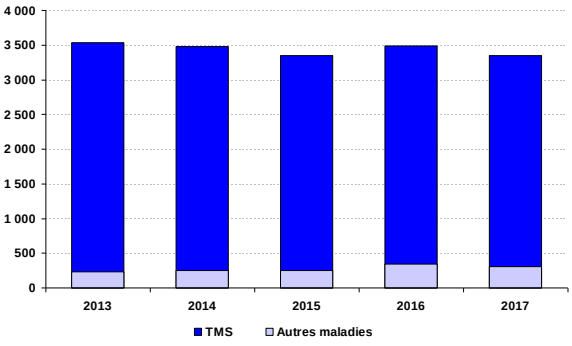

Source : CCMSA

Sigles : ATMP : Accident du travail, accident de trajet et Maladie Professionnelle ; TMS : Trouble musculo-squelettique
Contact : Bastien Chicot - DSEF Département Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT chicot.bastien@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles en 2017

Graphique 1 : Evolution annuelle des accidents du travail des non-salariés

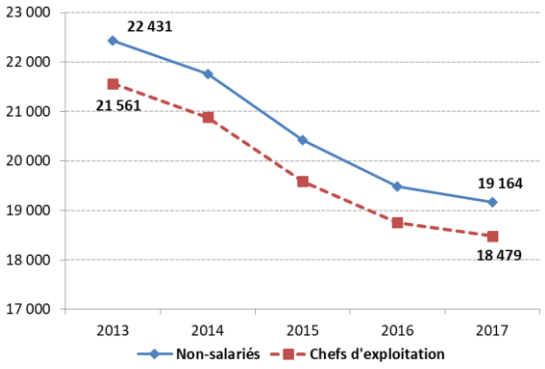

Source : CCMSA

Baisse des accidents du travail des non-salariés agricoles entre 2013 et 2017

En 2017, 21 006 accidents du travail et maladies professionnelles sont reconnus chez les non-salariés agricoles. Les accidents du travail sont majoritaires (19 164, soit 91,3 %), les maladies professionnelles s'élèvent à 1 668 (7,9 %) et les accidents de trajet à 174 (0,8 %).

Les accidents du travail des non-salariés diminuent de 0,9 % sur un an et de 3,8 % par an sur la période 2013-2017. En 2017, les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole sont victimes de 18 479 accidents du travail, ce qui représente 96,4 % des ATMP ; un chiffre en baisse de 1,5 % sur un an.

Graphique 2 : Evolution annuelle de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation

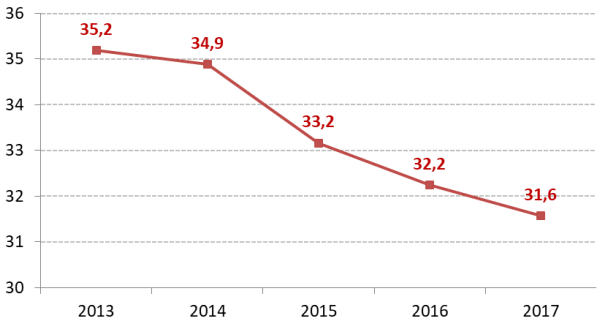

Source : CCMSA

Diminution de l'indice de fréquence des AT avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation sur la période 2013-2017

Pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole, l'indice de fréquence passe, pour 1 000 affiliés, de 35,2 accidents du travail avec arrêt indemnisé en 2013 à 31,6 en 2017. Cela représente une diminution moyenne de 2,5 % par an sur la période avec un recul un peu moins important en 2017 (- 1,9 % sur un an).

En 2017, la baisse de l'indice de fréquence s'explique par un repli du nombre de chefs (- 1,2 %) moins important que celui du nombre d'accidents du travail avec arrêt indemnisé (- 3,2 %).

Graphique 3 : Evolution annuelle des AT mortels

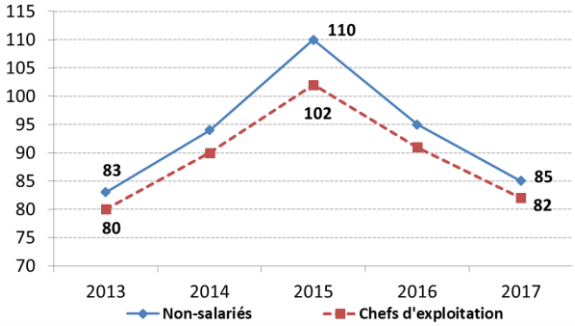

Source : CCMSA

Baisse des ATMP mortels en 2017

Au cours de la période 2013-2017, le nombre d'ATMP mortels varie, avec un pic atteint en 2015 (114) et un point bas en 2013 (86). Il est de 89 en 2017, tous types d'ATMP.

Pour les seuls accidents du travail, la baisse est de 10,5 % en 2017 (85 accidents mortels) pour les non-salariés et de 9,9 % pour les chefs d'exploitation.

Ainsi, 82 chefs d'exploitation agricole sont victimes d'un accident du travail mortel.

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS

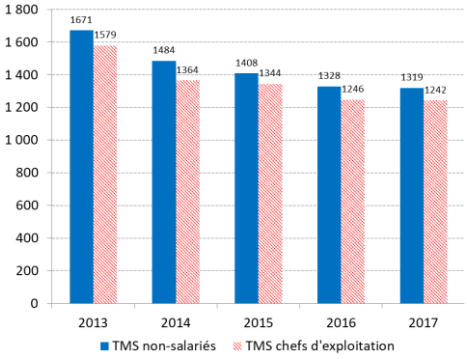

Source : CCMSA

Baisse des troubles musculo-squelettiques (TMS) de 2013 à 2017

Sur la période 2013-2017, le nombre de TMS des non-salariés agricoles tous statuts est en baisse de 5,7 % par an (5,8 % pour les seuls chefs d'exploitation et d'entreprise agricole).

En 2017, 1 319 TMS ont été reconnus au régime des non-salariés, en baisse de 0,7 % sur un an. Le recul est moins important pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole (- 0,3 % pour 1 242 TMS reconnus).

Sigles : ATMP : Accident du travail, accident de trajet et Maladie Professionnelle ; TMS : Trouble musculo-squelettique

Contact : Bastien Chicot - DSEF Département Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT chicot.bastien@ccmsa.msa.fr

Famille : rSa et prime d'activité au 3e trimestre 2018

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole

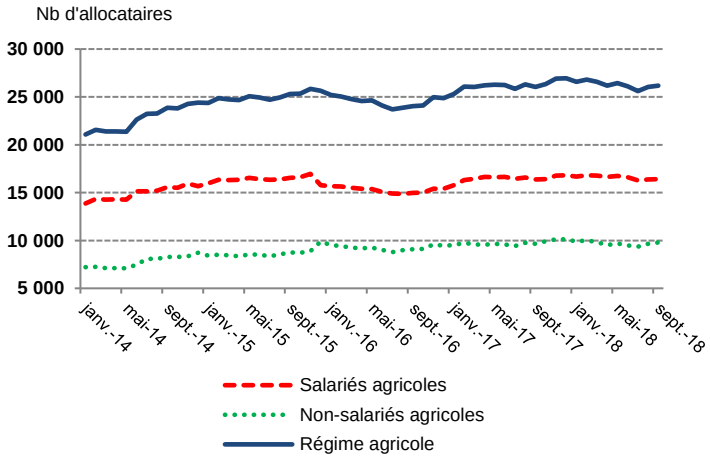

Source : CCMSA

Le nombre d'allocataires du rSa progresse légèrement en septembre 2018

En septembre 2018, le nombre d'allocataires du **revenu de solidarité active** au régime agricole s'établit à 26 180 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs sont en légère hausse sur un an (+ 0,5 %).

Au régime agricole, 26 180 allocataires ont perçu le Rsa.

Au régime des salariés agricoles, 16 410 allocataires ont perçu le rSa au mois de septembre 2018 (ce qui représente 62,7 % des bénéficiaires au régime agricole). Cela correspond à une stabilisation relative des effectifs (+ 0,1 %) entre septembre 2017 et septembre 2018, après un recul de 0,3 % au trimestre précédent.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'établit à 9 770 en septembre 2018 (soit 37,3 % des bénéficiaires au régime agricole). Il augmente de 1,2 % sur un an, faisant suite à la baisse de 1,1 % enregistrée en juin 2018.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité et de la prime d'activité selon le régime agricole

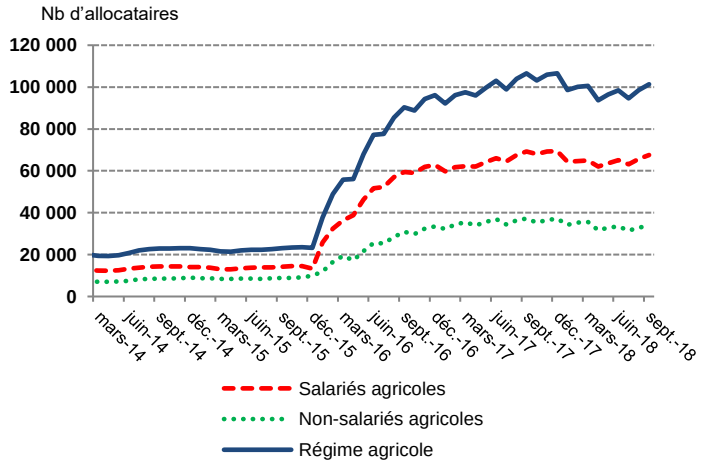

Source : CCMSA

Fin de la montée en charge pour la prime d'activité

Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la **prime d'activité** s'établit à 101 380 en septembre 2018, en baisse de 4,8 % sur un an. Ce recul traduit la fin de la montée en charge observée depuis le lancement de cette prestation.

Au mois de septembre 2018, 67 490 foyers ont bénéficié de la prime d'activité au régime des salariés agricoles. Le recul des effectifs s'amplifie et atteint 2,6 %, après - 1,5 % en juin 2018.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 33 890. La baisse des effectifs s'atténue et atteint 9,0 % (après - 9,7 % le trimestre précédent).

Sigles : rSa : revenu de solidarité active

Contact : Inaam Chaabane Bouzid - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA– chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Retraite au 3e trimestre 2018

Au 30 septembre 2018, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles diminuent de 1,4 % sur un an

Au troisième trimestre 2018, 2,48 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 1,4 % sur un an. Ce recul du nombre de bénéficiaires est lié principalement à la mise en place de la Liquidation unique des régimes alignés (Lura) au 1er juillet 2017.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles

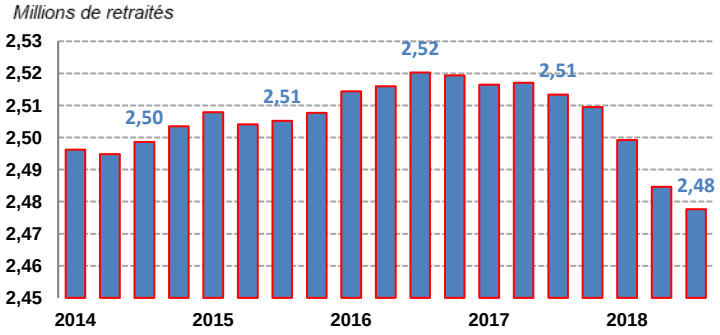

Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue de 20,2 % sur un an. La mise en place de la Lura en est le principal facteur explicatif.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des pensions moyennes annualisées

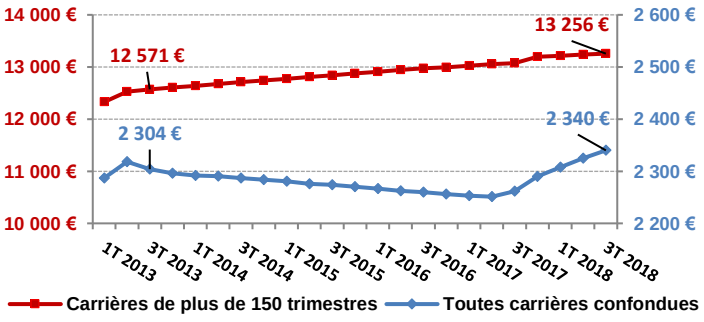

Source : CCMSA

Avec 13 256 euros bruts, le montant moyen des retraites versé par le régime agricole aux assurés ayant validé plus de 150 trimestres au régime des salariés agricoles est en augmentation de 1,4 % sur un an.

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 340 euros bruts au cours du troisième trimestre 2018, en hausse de 3,5 % sur un an. Celui-ci doit être apprécié au regard de la durée de carrière moyenne accomplie en tant que salarié parmi nos bénéficiaires : de 36,5 trimestres début 2017 à 37,8 trimestres actuellement (impact Lura)[1].

Au régime des salariés agricoles, 94,2 % des retraités sont polypensionnés. Leurs pensions de retraites agricoles sont donc complétées par des pensions d'autres régimes.

A la fin du troisième trimestre 2018, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

Au troisième trimestre 2018, 1,35 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 3,0 % sur un an. Cette diminution concerne l'ensemble des retraités non-salariés agricoles, titulaires de droits propres et/ou dérivés. La baisse la plus importante concerne les personnes bénéficiaires simultanément des droits personnels et des droits de réversion (- 4,1 %). Ce recul reflète un nombre de décès près de trois fois supérieur aux attributions de droits propres à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles

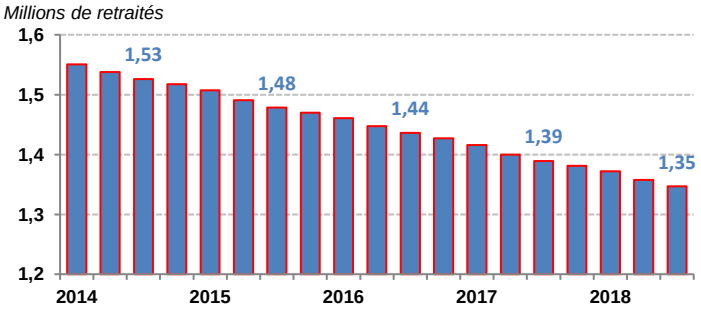

Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle du montant annualisé des pensions non-salariées agricoles (hors RCO)

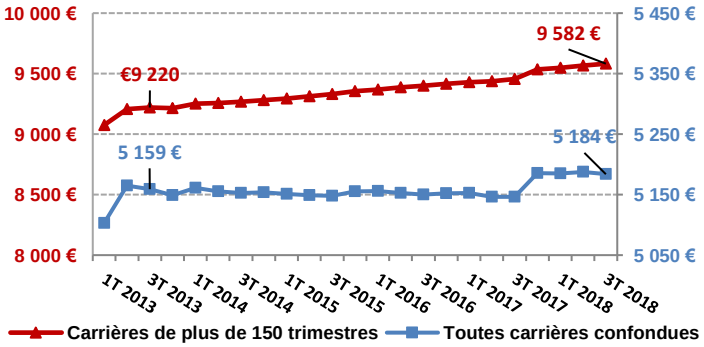

Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, les retraités ayant effectué une carrière égale voire supérieure à 37,5 années perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 582 euros bruts, un montant en hausse de 1,3 % en un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions versées par la MSA s'élève à 5 184 euros bruts, un montant en légère hausse (+ 0,7 % sur un an).

Au 30 septembre 2018, 90,7 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime des non-salariés agricoles atteint 96 trimestres.

Sigles : Lura : Liquidation unique des régimes alignés ; MSA : Mutualité sociale agricole ; SA : Salariés agricoles

Contact : Aurélie Rouzaut, Jean-Simon Meyer - DSEF Prestations Retraite – rouzaut.aurelie@ccmsa.msa.fr – meyer.jean-simon@ccmsa.msa.fr

[1] Jusqu'au 2ème trimestre 2017, il s'agit de trimestres accomplis au régime agricole en tant que salarié. A compter du 3ème trimestre 2017, il s'agit de trimestres Lura (i.e. accomplis dans au moins deux des trois régimes alignés).

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédacteurs : C. ROUSSEAUX, S. KEHIRI, C. PREVOT, A. HENGEL, B. CHICOT, I. CHAABANE-BOUZID, A. ROUZAUT, J-S. MEYER
	Diffusion : C. GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr, N. FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr